

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 20 MARS 2019

Présents : Mmes MANGEL-TOURNEUR-MOCCI-DESENCLOS-KOCKEISEN-
Mrs BERNARD-SCHMITT-BERG-GAASCH-DEFER-COLIN-TOVASO-DIETSCH-FRANTZ-BRUNETTI-
HYPOLITE-GRIVEL-BACCHETTI-BESSEDJERARI-LAFOND-VACCANI-BAUDET-LINTZ- METZINGER-KEFF-
CARDAIRE-MORETTE-LAMORLETTE-BECQUER-BEAULATON-HIRSCH-ANTCZAK-DIDIER-BRECK-TOMC-
NOCCHI-CARLI-PETITJEAN-SCHWARTZ

Représentés par un pouvoir :

M. TONIOLO par M. GRIVEL
M. SANTORO par M. HIRSCH
M. MENGHI par M. TOMC

Représenté(e)s par un suppléant :

Mme MULLER par Mme PIECHOCKI
Mme MARTEL par M. CHAMPLON

Excusé(e)s : Mme BOURGASSER,

Absent(e)s : Mmes BOSSI-BAUCHEZ-ZATTARIN

Mrs ZAMPETTI-BOUAFAD-SONNET-RAVEL-ABERKANE-BOURET-BONASSO-FERRARELLI-SILVESTRIN-
DURAND-BLETTNER-JODEL-JACOB-COLLIN-ZIMMERMANN-NEZ-GRIMALDI-CESARONI

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme KOCKEISEN a été désignée secrétaire de séance parmi les membres du comité syndical.

Le Président donne lecture des pouvoirs et excusés puis met aux voix l'approbation du dernier compte rendu qui obtient l'unanimité.

1/ COMPTE DE GESTION 2018

Le Président invite les membres du comité à se prononcer sur le compte de gestion établi pour l'exercice 2018 par Monsieur Eric PERNOT, receveur syndical.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.



2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur Gérard HYPOLITE, 1^{er} Vice-président, présente le compte administratif 2018 en donnant les grands équilibres financiers :

Résultats de clôture

- Section d'investissement

Dépenses : 546 399.60 €

Recettes : 1 428 005.37 €

Excédent d'investissement : **881 605.77 €**

- Section de fonctionnement

Dépenses : 5 937 859.31 €

Recettes : 6 748 407.02 €

Excédent de fonctionnement : **810 547.71 €**

- Excédent global de l'exercice 2018 : 1 692 153.48 €

Monsieur HYPOLITE soumet aux votes le compte administratif 2018 du SIRTOM qui est adopté à l'unanimité.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Président propose d'affecter :

- En recette d'investissement reporté (001) la somme de 881 605.77 € correspondant à l'excédent d'investissement constaté
- En recette d'investissement, un excédent de fonctionnement capitalisé (1068) de 460 547.71 €
- En recette de fonctionnement, un excédent de fonctionnement reporté (002) de 350 000.00 €

Cette proposition, soumise aux votes, obtient l'unanimité.

4/ BUDGET PRIMITIF 2019

Le Président cède la parole à Julien BESSEDJERARI, Vice-Président délégué aux finances. Il présente les grands postes du budget

INVESTISSEMENT

Dépenses

- 61 541.48 € de capital d'emprunt à rembourser pour 2019
- 100 000 € prévus pour l'achat du terrain destiné à la construction d'un quai de transit,
- 10 000 € affectés à l'éclairage du parking
- 25 000 € pour l'acquisition de conteneurs verre
- 64 441.80 € inscrits pour l'achat de conteneurs à ordures ménagères, de bennes, de matériel pour l'atelier
- 123 000 € prévus pour le renouvellement de bennes de déchèterie
- 195 000 € dédiés à l'achat d'un camion de collecte des ordures ménagères
- 60 000 € seront consacrés à l'extension du parking du siège social
- 2 000 000 € sont budgétés pour la construction du quai de transit

Recettes

- Les amortissements s'élèvent à 587 044.08 € pour 2019
- Le FCTVA représente 199 620 €
- Un emprunt de 582 466.56 € est inscrit pour l'équilibre du budget d'investissement mais sa réalisation sera proportionnelle aux dépenses réalisées

FONCTIONNEMENT

Dépenses

M. BESSEDJERARI présente les grands postes :

- 295 000 € sont inscrits pour l'achat de carburant, augmentation tenant compte de la hausse des coûts

Les contrats de prestations de service représentent 2 159 365.00 € dans leur globalité :

- le traitement par enfouissement des déchets collectés au porte à porte, ordures ménagères et encombrants représente 1 445 000 €,
- 36 000.00 € inscrits pour le traitement des végétaux et des gravats
- 77 000.00 € pour l'achat de sacs de tri distribués à la population.
- 482 500.00 € pour le tri sélectif en sacs et issu des bulles à papier.
- 75 000.00 € pour la collecte du verre

- Les locations mobilières : copieur, systèmes de géolocalisation, de surveillance, d'accès aux déchèteries... représentent 67 000 €
- 334 500.00 € inscrits pour l'entretien des camions, pneus, châssis et bennes
- 35 000.00 € prévus pour les différentes formations des agents
- 30 000 € sont affectés à la réalisation de différentes actions de communication.
- 589 000.00 € inscrits au poste « services extérieurs ». Cette imputation regroupe les coûts de traitement des divers matériaux récupérés sur le site des déchèteries d'Homécourt, Jarny et Trieux.
- Les charges de personnel sont estimées à 2 004 320.00 €

Recettes

- La redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères permettra de recouvrer 156 760.00 €
- Les recettes de vente des matériaux (verre, papiers, acier, cartons, alu...) sont estimées à 210 000.00 €
- Les produits exceptionnels divers : vente de composteurs, paiement des indemnités journalières par l'assurance, accès aux déchèteries par les professionnels, mise à disposition de bennes... engendreront une recette d'environ 50 200 €
- Les soutiens des éco-organismes sont estimés à 300 000 €

Pour terminer, M. BESSEDJERARI indique que le produit attendu global du syndicat pour 2019 s'élève à 5 342 411.04 €, en légère augmentation de 1.07 % par rapport à 2018. Il précise que ce budget 2019 est ambitieux, avec beaucoup d'investissements et un très faible endettement.

La présentation du budget n'appelant aucune question particulière, le Président le soumet aux votes.

Le budget primitif 2019 est approuvé à l'unanimité.

5/ REDEVANCE SPECIALE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Le Président rappelle au comité que le syndicat a mis en place une redevance spéciale pour les commerces et structures ainsi que les collèges, lycées et services de l'Etat avec lesquels il a un contrat de collecte.

Le Président indique que le montant global à percevoir pour 2019 est de 156 760.00 €

Le Président met aux voix les montants de la redevance spéciale pour 2019. L'unanimité est obtenue.

6/ PERSONNEL – TRANSFORMATION DE POSTES

Le Président informe le comité que la commission administrative paritaire a émis un avis favorable à trois avancements de grade au titre de l'année 2019.

Suite à ces avis, il propose de transformer trois postes comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste de rédacteur à temps complet.

Ces transformations de postes, soumises aux votes, sont approuvées à l'unanimité.

7/ REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DU SIRTOM AUX FRAIS DE COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS

Le Président rappelle au comité que le syndicat verse une participation aux agents ayant adhéré à un contrat labellisé de complémentaire santé. Le montant de cette participation est déterminé par la situation familiale des agents concernés.

Considérant l'augmentation des cotisations par les mutuelles, le Président propose au comité de faire également évoluer le montant des participations comme suit, à compter du 1^{er} avril 2019 :

- 40 € pour la formule personne seule
- 63 € pour la formule personne seule avec un enfant
- 79 € pour la formule deux personnes
- 85 € pour la formule personne seule avec deux enfants
- 102 € pour la formule deux personnes avec un enfant
- 125 € pour la formule deux personnes avec deux enfants

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

INFORMATIONS

- En raison de la grève nationale du 19/03/2019, la déchèterie d'Homécourt a été fermée au public. Les déchèteries de Trieux et Jarny étaient ouvertes aux usagers.

La grève étant suivie par la moitié des agents de collecte, de nombreuses communes ont été impactées. Le syndicat ne pouvant procéder à des rattrapages, les déchets seront ramassés lors des prochains passages.

- La CCOLC a entériné la vente au syndicat du terrain situé face à la déchèterie de Jarny. Les démarches vont être engagées pour la construction d'un quai de transit des déchets.

- En partenariat avec Eco appart, deux ateliers cosmétiques vont être réalisés dans le cadre de la réduction des déchets, les 17/04/2019 et 24/04/2019 à Homécourt. La participation à ces ateliers est ouverte aux habitants du syndicat, sur inscription auprès d'Aurore OSTER. L'affiche informative est jointe à ce compte-rendu.

- 30 bornes à verre vont être remplacées sur le territoire syndical en privilégiant les plus vétustes.

- Des composteurs sont toujours en vente au prix de 24.90 €

- Courant juin 2019, le guide du tri ainsi que l'InfoSIRTOM seront distribués dans les boites aux lettres

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance.

Le Président



Alain FRANTZ

FABRIQUEZ VOUS-MÊMES VOS PRODUITS COSMÉTIQUES AVEC DES INGRÉDIENTS NATURELS

LE MERCREDI
17 AVRIL
À 17H30

Atelier démaquillant
+ sérum + crème visage

LE MERCREDI
24 AVRIL
À 17H 30

Atelier shampoing
+ déodorant + dentifrice

À LA FIN DE CHAQUE ATELIER
ANIMÉ PAR HÉLÈNE DE HOMEMADE COSMÉTIQUE METZ,
VOUS PARTEZ AVEC VOS PRODUITS ET LE LIVRE DE RECETTES POUR LES REFAIRE À LA MAISON

PARTICIPER
LA RÉSERVATION PAR MAIL EST OBLIGATOIRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES :
COMMUNICATION@SIRTOM.FR
L'ADRESSE EXACTE DE L'ATELIER À HOMÉCOURT VOUS SERA COMMUNIQUÉE LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE LUNDI 15 AVRIL 2019
1 SEUL ATELIER PAR PERSONNE
ANIMATIONS RÉSERVÉES AUX HABITANTS QUI RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DU SIRTOM.

